



Recuperation de mon vehicule dans un garage

Par **doun78840**, le **14/04/2010** à **09:53**

Bonjour, rnsuite au depannage de mon vehicule en panne rnprise en charge de mon vehicule signe avec le garage rnannonce 5000 € de reparation sur un vehicule de plus de 10 ans donc rnrefus de ma part de faire faire les travaux rnle garage refuse de me rendre mon vehicule si je n'acquite pas 12 h de main d'oeuvre(1000€pour finalement juste etablir un devis)rna l'heure actuelle mon vehicule est toujours en panne et demonte rnje n'ai signe aucun devis mais j'ai accepte verbalement le demontage pour qu'il puisse etablir un devis rndonc comment puis je recuperer mon vehicule sans acquiter leur facture aberrante rnmerci d'avance

Par **jeetendra**, le **14/04/2010** à **10:47**

« Faire réparer sa voiture coûte souvent très cher. La bonne information du client et la transparence sont des éléments indispensables pour éviter des désagréments. Des textes spécifiques ont été pris pour renforcer la protection des consommateurs. rnrnIl est toujours recommandé de faire établir un ordre de réparation lors du dépôt du véhicule et de demander un devis si les travaux sont importants. A souligner que le devis engage contractuellement le garagiste et il ne pourra pas dépasser le montant annoncé. rnrnL'ordre de réparations est un document très important qu'il faut demander à votre garage auto avant chaque réparation. Il permet de définir les travaux à effectuer sur votre véhicule et le montant approximatif des travaux. rnrnIl doit être établi sur un papier à en-tête du garagiste et doit indiquer la date, votre nom, le type du véhicule, le kilométrage affiché (utile pour savoir si le garage n'a pas fait d'essai routier, ou s'il a utilisé votre auto pour des trajets personnels...), la nature exacte, précise des réparations à effectuer, le cout estimé, la durée d'immobilisation. rnrnIl doit être

signé par les deux parties et chacun doit en conserver un double. Si des travaux supplémentaires sont nécessaires, le garage doit obligatoirement vous contacter et vous demander l'autorisation avec un nouvel ordre de réparation que vous devez accepter et signer.

En cas de litige, ce n'est pas à vous de prouver que vous n'aviez pas demandé de travaux, mais au garagiste de démontrer qu'il avait votre accord. Des articles inclus dans le Code de la Consommation prévoient des sanctions si le réparateur a fait une réparation sur un véhicule sans en avertir le client ».

Direction Départementale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) 30 rue Jean Mermoz - Versailles Lundi au vendredi. Tél : 13h - 17h 01 30 84 10 00 et 01 30 84 10 48

Bonjour, prenez contact avec la DGCCRF à Versailles (adresse ci-dessus), ils tiennent des permanences juridiques et vous aideront à trouver une solution satisfaisante, courage et bonne journée à vous.

Par **amajuris**, le **14/04/2010** à **15:48**

bonjour, j'ai bien compris le garagiste veut vous faire payer les frais engagés pour établir le devis que vous lui avez demandé en acceptant le démontage nécessaire pour le devis. je pense qu'il est en droit de vouloir se faire payer les heures passées pour établir votre devis et comme vous refusez il applique le droit de rétention prévu dans le code civil (articles 2286 et suivants). il ne vous reste qu'à négocier une baisse du coût du devis car le taux horaire me semble élevé (83 €). vous pouvez voir une association de consommateurs. cordialement

Par **doun78840**, le **14/04/2010** à **21:29**

en fait j'ai signé un ordre de réparation mentionnant véhicule en panne sans plus d'indication depuis rien. j'ai effectivement autorisé le démontage "pour voir ce qu'il y a" à la demande du garage. donc au final il m'annonce 5200€ de réparation. je dit donc non et je veux récupérer mon véhicule. et là il m'annonce 1000€ env pour 12h de main d'œuvre car déjà remplacer 4 injecteur qu'il veule bien redémonter et ne pas facturer. je veux bien 4 voir même peu être 5 heures mais pas plus pour déterminer une panne et effectuer un devis. merci d'avance